

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 26 juin 2023

Président : M. Marco CARENZA

Rapports sur : Préavis N° 2023/102

Rapporteurs : Mme Chloé BESSE pour la COFIN
MM. Gianluca SOLIMINE et Raffaele GIANNATTASIO pour la COGES

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2023/102 concernant les comptes communaux et la gestion de l'exercice 2022,

ouï les conclusions des rapports des commissions chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2022 et d'en donner décharge à la Municipalité ;
2. d'approuver les comptes de l'exercice 2022.

Au vote, le point 1 des conclusions (COGES) du préavis sont acceptées par 79 oui, 1 non et 4 abstentions.

Au vote, le point 2 des conclusions (COFIN) du préavis sont acceptés par 80 oui, 3 non et 1 abstention.

Pour extrait conforme levé le 27 juin 2023.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :



La Secrétaire :